



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 01/09/2021
N°1330

**Remise du rapport « Leviers de
développement des startups industrielles »
à Agnès Pannier-Runacher et Cédric O**

Les startups industrielles constituent un levier pour installer de nouvelles usines en France et créer des milliers d'emplois. Plusieurs recommandations sont formulées pour accélérer leur développement.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, et Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, se sont vu remettre aujourd'hui les conclusions de la mission de l'Inspection générale des finances (IGF) et du Conseil général de l'économie (CGE) sur les leviers de développement des startups industrielles en phase d'industrialisation.

Les *startups industrielles* correspondent à de jeunes entreprises innovantes qui ont vocation à créer des productions industrielles, après une phase initiale de développement. Elles représentent aujourd'hui une partie importante de la *French Tech*, la mission IGF-CGE estimant leur nombre à environ 1 500, soit environ 12% des startups en France.

Ces entreprises se distinguent par une forte intensité technologique, caractérisée notamment par un dépôt important de brevets ou des collaborations étroites avec des organismes de recherche. Elles évoluent sur des marchés porteurs, à l'instar des biotechnologies (26 % d'entre elles), de l'électronique et de la robotique (13 %), des technologies médicales (*medtech*) (12 %), ou encore de l'énergie (12 %).

Elles ont également un fort potentiel de création d'emplois sur le territoire : d'après les estimations du rapport d'impact sur le French Tech Next40/120¹ récemment réalisé par Roland Berger², les 15 principales startups industrielles pourraient créer 3 000 emplois à l'horizon 2025 et jusqu'à 10 000 en 2030. A titre de comparaison, 11 000 emplois nets étaient créés par l'industrie en France en 2019.

Elles constituent en outre un facteur de création de nouvelles capacités de production nationales pour contribuer à la souveraineté industrielle et à la réindustrialisation des territoires (62 % des sièges de ces entreprises sont situés hors de l'Île-de-France).

Les startups industrielles connaissent une forte dynamique, favorisée par les dispositifs de soutien à l'innovation renforcés par le plan France Relance, qui a notamment financé en 2020 et 2021 des projets d'industrialisation dans les secteurs stratégiques de la santé, de l'agroalimentaire, de l'électronique, et

¹ Programme d'accompagnement par la mission French Tech de 120 start-up startups françaises sectionnées annuellement en capacité de devenir des leaders technologiques de rang mondial

² <https://www.rolandberger.com/fr/Insights/Publications/Barom%C3%A8tre-d%27impact-des-entreprises-du-French-Tech-Next40-120.html>

des intrants essentiels³. La quatrième génération du Programme d'investissements, lancée en 2021, concentre par ailleurs 10 milliards d'euros sur des marchés/technologies à fort potentiel d'innovation et de croissance (comme l'hydrogène, la 5G, les biothérapies et la bioproduction des thérapies innovantes...).

Pour autant, **les startups industrielles continuent de faire face à des freins spécifiques** en matière de financement et d'accompagnement, qui limitent le nombre ou ralentissent les projets d'usines concrétisés.

Enfin, la mission IGF-CGE formule plusieurs recommandations visant à offrir un cadre encore plus favorable aux startups qui sont prêtes à prendre le risque de l'industrialisation. L'objectif proposé est d'atteindre la réalisation de 70 à 100 nouveaux sites industriels par an d'ici 2025 en jouant sur trois leviers : le financement, l'accompagnement et la levée des obstacles réglementaires.

Ces travaux viennent nourrir les réflexions du gouvernement pour poursuivre et amplifier le soutien apporté à ces entreprises qui contribuent à la modernisation et la revitalisation de notre tissu industriel.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : *« Je salue la publication de ce rapport qui montre que les startups industrielles, dont le dynamisme n'a cessé de croître grâce à la politique ambitieuse de soutien à l'innovation menée par le Gouvernement, contribuent à la création d'usines. Les perspectives sont significatives puisque, à elles seules, les 15 principales startups industrielles pourraient créer 3 000 emplois à l'horizon 2025 et jusqu'à 10 000 en 2030. Les propositions de la mission alimenteront les travaux en cours pour atteindre la réalisation de l'ordre de 70 à 100 nouveaux sites industriels par an grâce aux startups d'ici 2025. Avec l'accompagnement des projets des PME et ETI industrielles dans nos territoires au travers de France Relance, et notre attractivité retrouvée pour l'accueil d'investissements étrangers, il s'agit d'un pilier complémentaire de notre reconquête industrielle. »*

Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, a déclaré : *« L'essor des startups industrielles dans l'écosystème tech français est une tendance de fond. Dans la promotion 2021 des French Tech Next40/120, les start-up industrielles représentent d'ailleurs le secteur dominant. Via l'action de la Mission French Tech et les dispositifs d'aide au financement de Bpifrance, le Gouvernement accompagne déjà certaines pépites de la French Tech, à l'instar d'Ynsect ou d'Innovafeed dans les Hauts-de-France, d'Aledia à Grenoble ou encore Microphyt à Montpellier. Ce rapport est, pour Agnès Pannier-Runacher et moi-même, essentiel pour mieux comprendre les enjeux de ces startups dont la croissance est vitale pour les territoires. »*

Pour consulter la synthèse du rapport : <https://www.economie.gouv.fr/files/files/2021/synthese-ra-startups-industrielles.pdf>

Pour consulter le rapport :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/2021/210831_Rapport_Startups_industrielles.pdf

³ France Relance soutient des sites de production dans le domaine de l'électronique (Aledia, Zadiant Technologies), de la chimie (Axioma, Comgraf), du secteur de l'agroalimentaire (Innovafeed, Nxtfood, Lyophitech, Né d'une seule ferme, Exinnov), des matériaux (PYTHEAS Technology) et de la santé (DNA script). Ces entreprises bénéficient de 22,5M€ d'aides pour des investissements combinés de 111M€.

Contacts presse

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

presse@industrie.gouv.fr

Cabinet de Cédric O

presse@numerique.gouv.fr